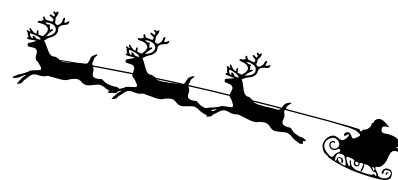


Marché de Noël

Bourg des Comptes
La Rivière Chéreil



Formulaire d'inscription

28/29 novembre 2026

5/6 décembre 2026

Renseignements :

Nom :

Prénom :

Nom de l'entreprise :

Type de produit :

Téléphone :

Adresse :

Emplacement :

Stand :

3 m de devanture x 2m de
profondeur (en intérieur)

☐

pour deux jours - 80€

☐

pour quatre jours - 150€

Une partie des stands sera rassemblée dans une tente chauffée de 300m2, ou dans des chapiteaux annexes, gardée la nuit de 22h à 9h. Vous pourrez, si vous le souhaitez laisser vos articles sur place.

La validation de la réservation est actée après la réception du paiement total de la location, qui est à verser par virement ou par chèque à l'ordre "Asfeld Reception".

Le RIB de l'organisme sera envoyé après réclamation.

Mise à disposition :

Sur le stand nous mettons à disposition :

2 Chaises 1 table 1m60 1 prise électrique

Le matériel mis à votre disposition doit être restitué en bon état à la fin du marché. Dans le cas contraire il vous sera demandé un remboursement du matériel.

- Restauration rapide sur place, café/ thé offert tous les matins et micro-onde à disposition.

Horaires :

Exposants :

Public : Entrée gratuite

Vendredi : Installation possible
de 14h à 18h

Samedi : Ouverture à 10h
Fermeture à 19h

- Samedi : 11h à 18h
- Dimanche : 10h à 17h

Dimanche : Ouverture 9h
Fermeture à 18h

Documents à fournir :

- ☐ Formulaire d'inscription complété avant le 7 novembre 2026
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- ☐ Carte d'identité recto et verso / Passeport
- ☐ Extrait de Kbis / Certificat INSEE
- ☐ Versement du paiement avant le 7 novembre 2026

Tous les documents fournis doivent être valides durant toute la durée du Marché des Plantes, pouvant couvrir votre activité.

- Chaque exposant certifie l'exactitude des données fournies et accepte leur parution sur nos outils de communication afin de promouvoir son activité. Ces données seront **exclusivement utilisées par l'organisateur avant et après la manifestation**. L'exposant peut demander la suppression de ses données sur les supports de communication, une fois l'événement terminé.
- En cas de partage d'un emplacement, les exposants concernés s'engagent à en avertir l'organisateur dans ce formulaire.
- Chaque exposant peut agencer et décorer son stand comme il le souhaite, **sans dépasser les limites de son emplacement attribué**.
- Chaque exposant s'engage à **être présent pendant la totalité des horaires d'ouverture du Marché des Plantes**. Dans le cas contraire, l'organisateur se donne le droit de l'en exclure et de lui refuser une prochaine candidature.
- **Aucun stand ne devra être rangé avant les horaires de fermeture aux publics, soit samedi 28 novembre et samedi 4 décembre à 18h, dimanche 29 novembre et dimanche 5 décembre à 17h.**
Au moment du départ, chaque exposant doit s'assurer de ne laisser aucun déchet sur son stand.
- Chaque exposant autorise, à titre gracieux, Asfeld Réception à réaliser des **photographies des produits et savoir-faire présentés** lors du Marché des Plantes et à les utiliser librement sur tout support de communication.
- En cas de **désistement**, tout exposant doit prévenir l'organisateur.
 - Avant le **14 novembre 2026 inclus**, l'organisation restituera 50% des sommes versées.
 - Après le **14 novembre 2026**, l'organisation acquerra la totalité des sommes versées.
- Les objets exposés demeurent sous la **responsabilité de leur propriétaire**. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire, à ses propres frais, toutes assurances couvrant les risques que lui-même et son matériel encourent ou font encourir à des tiers. L'organisateur est dégagé de toute responsabilité à cet égard en cas notamment d'accident corporel.
- Sans règlement de la totalité de la location du stand avant le **7 novembre 2026 inclus**, la **candidature sera annulée**.
- Si le **marché de Noël devait être annulé** du fait de l'organisateur, les fonds seraient intégralement remboursés sans intérêt. Le retard d'ouverture, une fermeture anticipée ou tous autres motifs (mauvais chiffre d'affaires, conditions météorologiques) ne pourront, en aucun cas, donner lieu à remboursement ou dédommagement.

Contact :

Adresse du marché de Noël :

Lieu-dit :
La Rivière Chéreil
35890 Bourg des Comptes

Contact organisatrice :

Ombeline Laine
06 51 80 39 34
contact@larivierechereil.com
www.larivierechereil.com

Adresse du siège sociale de l'organisme
pour l'envoi du formulaire / paiement :
5 rue d'Asfeld 35400 St Malo

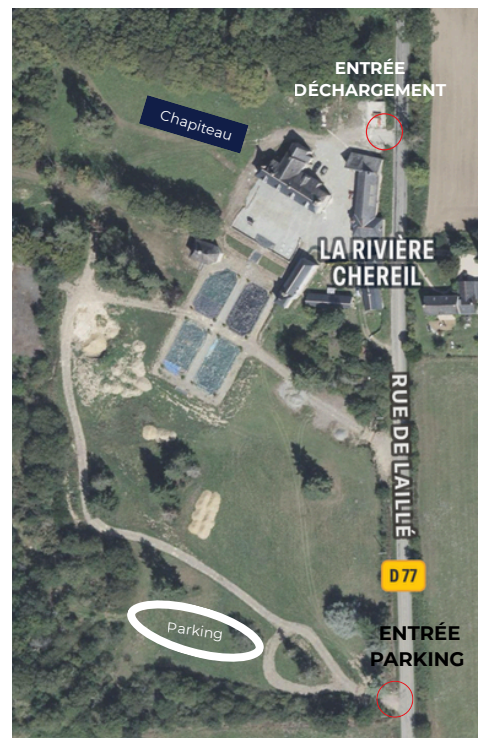
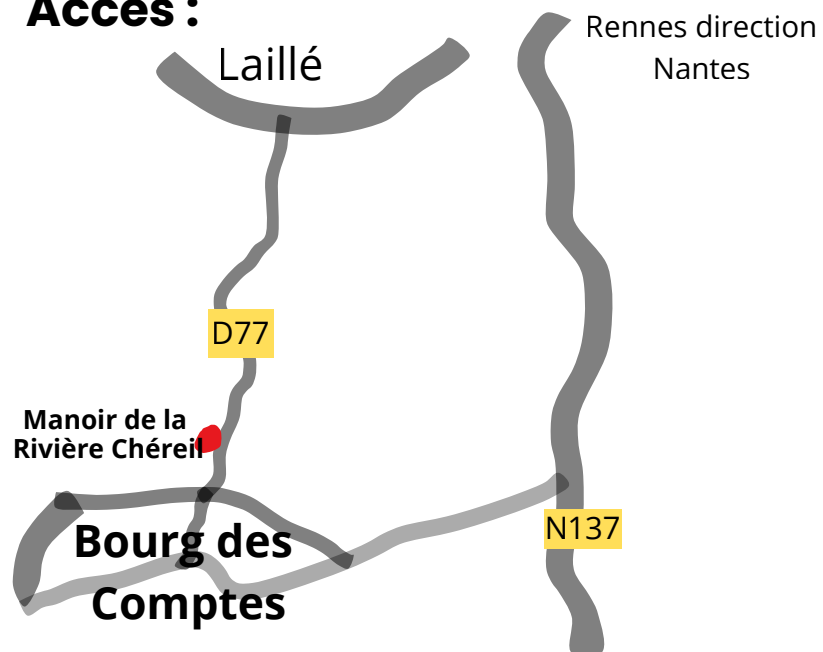


Je présente ma candidature au Marché de Noël 2026, à Bourg des Comptes.
Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du Marché de Noël et en accepte toutes les clauses.

**Formulaire d'inscription à compléter et à retourner
avant le 7 novembre 2026.**

Date et signature

Accès :



Photos :

